



Concept de sélection : Equipe nationale de ski-alpinisme 2023/24

1 Préambule

L'équipe nationale de ski-alpinisme Swiss Ski Mountaineering consiste en un groupe de sportives et sportifs d'élite soutenu(e)s par le Club Alpin Suisse CAS. L'équipe nationale est constituée de différents cadres. Le CAS sélectionne les athlètes issus de ces cadres pour former les délégations envoyées aux courses internationales.

Les personnes atteignant les critères de sélection ci-dessous seront retenues pour une nomination dans un des cadres de Swiss Ski Mountaineering. L'évaluation des entraîneurs est pris en compte pour la nomination dans tous les cadres de Swiss Ski Mountaineering. La nomination revient à la commission de sélection.

En cas de force majeure ou d'évènement exceptionnel, la commission de sélection se réserve le droit de modifier les critères de sélection.

2 Critères de sélection

Les résultats pris en compte s'entendent sur le circuit ISMF Worldcup et aux Championnats du Monde ISMF dans les catégories Senior Men & Senior Women de la saison 22/23. Les exigences de résultats sont à remplir par discipline. Les disciplines présent en compte sont :

- Individual Race
- Sprint Race
- Vertical Race

Candidat(e)s aux Jeux Olympiques 2026

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors & U23	1xTop8 Ch. Monde ou 1xTop8 Coupe du monde	1xTop8 Ch. Monde ou 1xTop8 Coupe du monde

- Les candidat(e)s aux Jeux Olympiques 2026 s'engagent à mettre la priorité sur les disciplines olympiques autant dans leur entraînement que dans leur planification (pluri)annuelle
- Les candidat(e)s aux Jeux Olympiques 2026 sont issu(e)s du cadre A

Cadre A (Phases FTEM : E2/M)

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors & U23	Top12 Ch. Monde	Top8 Ch. Monde
	ou	ou
	2xTop15 Coupe du monde	2xTop12 Coupe du monde

Cadre B & Cadre de développement (Phases FTEM : E1 et Transition)

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors & U23 3 ^{ème} année	2xTop30 Coupe du monde	2x Top25 Coupe du monde
U23 2 ^{ème} année	2x Top35 Coupe du monde	2x Top30 Coupe du monde
U23 1 ^{ère} année	Appartenance à l'équipe nationale de la relève la saison précédente	

- Pour les années U23, l'évaluation des entraîneurs à une plus grande importance que les performances en compétition

Les résultats non représentatifs en raison du nombre de participants ne seront pas pris en compte. Pour raison de santé (blessure, maternité ou autre), l'appartenance à un cadre est reconduite pour la saison suivante.

Sur évaluation de l'entraîneur, les résultats du ISMF Long Distance World Championship peuvent être pris en compte pour une intégration dans un cadre de l'équipe.

Atteindre les critères de sélection ne signifie pas automatiquement une admission dans le cadre correspondant. La commission de sélection se réserve le droit de ne pas sélectionner ou de rétrograder certains athlètes. Une progression continue des performances au sens du FTEM (développement du sport et de l'athlète) est une condition préalable pour la nomination dans un cadre.

3 Commissions de sélection

La Commission de sélection se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance
- Malik Fatnassi, chef du sport de performance
- Denis Vanderperre, chef de la relève
- Jean-Philippe Fartaria, entraîneur national élite
- André Müller, entraîneur national élite

4 Communication

La fédération nationale communique le concept de sélection en ligne sur le site du Club Alpin Suisse CAS. La liste de sélection définitive est communiquée par le chef du sport de performance par e-mail.

5 Agenda

Début de la période de sélection : 25.11.2022

Fin de la période de sélection : 30.04.2023

Annonce officielle des sélections : 05.06.2023

Bern, le 27 avril 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Fatnassi', written in a cursive style.

Club Alpin Suisse CAS

Malik Fatnassi

Chef du sport de performance